Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville
Et Administrations Annexes de Paris
2bis square Georges Lesage – 4ème étage 75012 PARIS
01 43 47 84 54 ou 01 43 47 84 60
syndicat.fo@paris.fr ; https://fo-villedeparis.fr

CST DPE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

POUR LE CST DPE

VOTEZ FO !

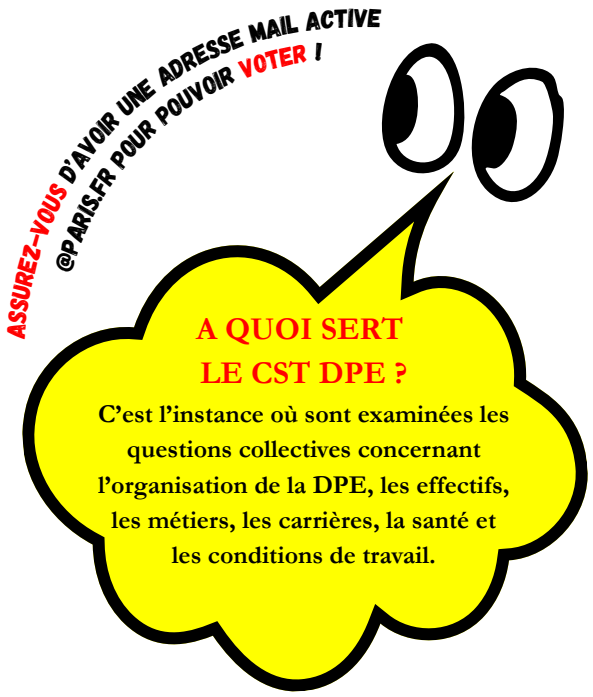
LIBERTÉ, DÉMOCRATIE, INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DES PARTIS POLITIQUES !

FO SE MOBILISE SANS RELÂCHE ET OBTIENT DES AVANCÉES DANS L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET SERVICES.

FO EST AU CONTACT DU TERRAIN, PORTE LA VOIX DES AGENTS ET DÉFEND LEURS DROITS EN TOUTE INDÉPENDANCE.

FO ACCOMPAGNE TOUS LES JOURS DES AGENTS DANS L'ENSEMBLE DES SITUATIONS LIÉES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL.

QUAND LES AGENTS S'UNISSENT ET SE MOBILISENT SUR DES REVENDICATIONS CLAIRES, DES AVANCÉES DEVIENNENT POSSIBLES ET DES RÉSULTATS SONT OBTENUS.



NOTRE MÉTHODE :
INFORMER • REVENDIQUER • RECHERCHER L'UNITÉ • MOBILISER • NÉGOCIER • OBTENIR

DÉFENSE DE TOUS LES MÉTIERS DE LA DPE : DES REVENDICATIONS CLAIRES

- **ÉBOUEURS / RIPEURS :** effectifs suffisants, tournées réalistes, arrêt du monoripage lorsqu'il dégrade la sécurité, matériel adapté et reconnaissance de la pénibilité.
- **CONDUCTEURS :** reconnaissance des responsabilités et de la charge mentale, véhicules entretenus, sécurité des manœuvres et aucune pression pour rouler en surcharge.
- **ÉGOUTIERS :** reconnaissance maximale de la pénibilité et de l'insalubrité, maintien des droits liés à la catégorie active, suivi médical renforcé et carrières améliorées.
- **MAÎTRISE / TSO :** revalorisation de l'IFSE, reconnaissance des responsabilités, davantage de promotions et garanties statutaires pour la filière technique B.
- **ADMINISTRATIFS / UGD :** passage des UGD en catégorie B, revalorisation de l'IFSE, effectifs suffisants et reconnaissance de la technicité, de l'autonomie et des responsabilités.
- **ADJOINTS TECHNIQUES :** passage des mécaniciens en catégorie B.

fo-villedeparis.fr



NOS REVENDICATIONS AU NIVEAU NATIONAL

- **POINT D'INDICE : revalorisation immédiate et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.**
- **GRILLES INDICIAIRES : refonte et revalorisation pour redonner de l'amplitude aux carrières.**
- **JOUR DE CARENCE : suppression du jour de carence dans la Fonction publique.**
- **ARRÊT MALADIE : suppression de la réduction de 10 % de la rémunération en congé de maladie ordinaire.**
- **ET TANT D'AUTRES COMBATS à mener...**

A LA DPE, FO REVENDIQUE

- **PRIMES : +400 € d'augmentation indemnitaire pour tous et valorisation complémentaire selon les postes occupés, Revalorisation de la prime de contraintes matinales, des primes du dimanche et reconnaissance du travail de nuit.**
- **PRÉVOYANCE ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : Prise en charge de la cotisation à 100% pour tous les agents.**
- **EFFECTIFS : des équipes complètes, des recrutements de titulaires supplémentaires, le remplacement des départs et une gestion transparente des effectifs.**
- **CARRIÈRES : davantage de promotions, reconnaissance des qualifications et amélioration des déroulements de carrière, Valorisation des métiers de l'encadrement et reconnaissance des responsabilités exercées.**
- **PÉNIBILITÉ : prime spécifique, régime indemnitaire revalorisé, NBI ou dispositif équivalent et reconnaissance des sujétions, reconnaissance et valorisation du travail de nuit.**
- **SANTÉ / SÉCURITÉ :**
  - **suivi médical renforcé et prévention des TMS, du bruit, des vibrations et des risques biologiques, chimiques et climatiques,**
  - **Mise en conformité des locaux et vestiaires,**
  - **Des tournées sécurisées, des véhicules entretenus, des EPI adaptés,**
  - **des protocoles canicule/intempéries,**
  - **un encadrement respectueux des agents de toutes catégories (A, B et C)**
  - **une véritable écoute des alertes du terrain.**
- **SERVICE PUBLIC : priorité au recrutement de fonctionnaires titulaires, remplacement des départs et opposition aux privatisations et externalisations.**
- **DROITS : respect du droit de grève, protection fonctionnelle et arrêt des sanctions abusives et du management par la peur, égalité hommes / femmes, Mise en place d'un véritable dispositif de reclassement pour les agents devenus inaptes à leur métier, Gratuité du stationnement pour les agents lorsque l'utilisation d'un véhicule est nécessaire pour rejoindre leur lieu de travail.**

À LA DPE, FO S'EST MOBILISÉE ET A OBTENU DES AVANCÉES

- Après une semaine de grève en avril 2025, les adjoints techniques ont obtenu 80 € mensuels supplémentaires ! FO a également obtenu la création de postes supplémentaires d'AEMA, l'ouverture de négociations sur leur évolution et des postes supplémentaires de chefs d'exploitation.
- A LA DPE, FO s'est mobilisé pour l'obtention de la prime jo pour un maximum d'agents.

PLUS DE VOIX POUR FO = PLUS DE FORCE POUR LES AGENTS DE LA DPE

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 – JE VOTE FO AU CST DPE